

qu'il reste encore une somme considérable de deniers à percevoir pour la contribution annuelle, et quand tous les médecins savent par eux-mêmes combien cette collection est faite irrégulièrement et d'une manière partielle.

Pour ce qui est du *certificat d'équivalence*, le Bureau n'a nullement le mérite de l'avoir obtenu. Il y a déjà longtemps qu'il est accordé aux étudiants et aux médecins canadiens qui sont admis en France à suivre les cours et à prendre leurs degrés tout comme les étudiants et les médecins français. Témoins: le Dr A. Brodeur, en 1874, le Dr Lespérance, en 1889, le Dr de Martigny, en 1891, et plusieurs autres encore, qui ont obtenu cette faveur bien avant que le Dr Beausoleil ait fait à Paris le voyage que l'on sait... Le Dr Azarie Brodeur, parti de Montréal élève de 3e année, fut admis à Paris, par faveur très grande, à passer de suite ses examens de seconde... et son diplôme lui donne le droit de pratiquer en France ou dans les colonies françaises.

*Licence interprovinciale.*—Cette question d'intérêt général, qui regarde chaque province, sera réglée en son temps par le Bureau, et ce n'est pas parce que le Dr Beausoleil et son petit groupe perdront leur élection que cette question sera jetée au panier.

La seconde partie du manifeste Beausoleil est employée à faire des promesses à la profession :

On promet l'abolition du vote par procuration.

On promet encore, pour la quatrième fois depuis 9 ans, la représentation par districts.

On promet d'établir une agence dans chaque district pour faire la guerre aux charlatans-

On promet de prendre un assesseur dans chaque district.

Toutes ces promesses sont faites avant les élections, et après les élections qu'en adviendra-t-il ?

L'expérience des neuf dernières années est là pour démontrer ce que nous devons attendre de l'avenir avec ces gens qui, au moment des élections, font miroiter toutes les espérances aux yeux de la profession, pour capter sa confiance et, les élections terminées, se moquent de leurs belles promesses et des médecins qui ont été assez naïfs pour y croire.

La troisième partie du manifeste Beausoleil est consacrée exclusivement à satisfaire ses rancunes contre des médecins honorables et surtout contre l'Université Laval de Montréal. C'est un tissu de faussetés et de mensonges.

Il n'y a pas de doute que pour diminuer l'importance du mouvement qui se fait actuellement dans la profession, il peut être considéré comme habile, en certains quartiers, d'essayer de le représenter comme le fait de l'ambition personnelle ou comme l'œuvre d'une Université seulement, mais pour qui connaît l'auteur peu scrupuleux de la circulaire anonyme, il n'y a pas lieu de s'étonner de le voir employer son procédé habituel et connu.

Examinons maintenant ce qu'il y a de fondé dans les affirmations du Dr Beausoleil.

Le Comité électoral des médecins n'est qu'une organisation faite dans le but d'affranchir le Bureau et la profession de la clique qui l'asservit. Nous voulons que la profession reprenne sa liberté et son indépendance qu'elle n'a plus. Et pour cela le Comité s'est déjà engagé et s'engage encore envers tous ceux qui lui donnent leur appui à faire élire les candidats qui seront choisis par les districts et par les villes, à la condition bien entendu que ces candidats soient entièrement en faveur de son programme. Aucun professeur de l'Université n'est candidat et ne pourra l'être sans le vœu de la profession.

On dit, parce que la circulaire est signée par un certain nombre de médecins professeurs, que l'Université Laval veut s'emparer du Bureau des Gouverneurs. C'est le Seigneur et Maître du Bureau qui affirme audacieusement la